

VILLY EN AUXOIS



GAZETTE JUIN 2015

Le Mot du Maire

Cette nouvelle gazette arrive avec l'été. Je profiterai de cette parution pour vous souhaiter à tous un très bel été. Le travail communal, pour autant, se poursuit dans les lignes du budget que nous avons voté en mars.

Nous entendons tous dans les médias « baisse des dotations communales », c'est pourquoi je tenais à vous informer, chiffres à la clef, ce qu'il en est pour Villy. En 2014, l'état nous a pourvu de 67 220 € de dotations diverses, en 2015 la commune touchera 59 436 €, soit une perte de 7 784 €. Le Conseil Municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taxes sur la commune ainsi que le prix de l'eau afin de ne pas pénaliser une fois encore le contribuable. Donc nous ne pourrons mener à bien tous les investissements prévus cette année. Le projet de changement des fenêtres pour la salle communale n'a pas été maintenu. Les travaux de voirie (Place du 11 Novembre) seront programmés en septembre avec une subvention du Conseil Départemental de 30 %. L'abri de bus, longtemps demandé par les collégiens, se fera dans le local actuel de l'employé communal avec une ouverture coté Poste. Le local technique de l'employé de la commune sera transféré dans l'ancien lavoir sur le terrain de foot. Les travaux dans le logement au-dessus de l'école seront réalisés cet été pour une location avant la fin d'année.

Je sais que beaucoup de personnes se sont interrogées sur le fait que nos pancartes soient barrées en noir. L'explication est affichée au tableau de la mairie mais vous pourrez la retrouver un peu plus loin dans cette gazette. La commune de Villy, par ce geste symbolique, soutient l'Association des Maires Ruraux de France contre La loi NOTRE, qui sera votée cet été. Cette nouvelle réforme territoriale ne présage pas un grand avenir à nos communes.

Mais l'avenir proche, c'est les vacances ! Et ce sera la dernière sortie de classe de notre directrice Mme LAFFAGE. Pour lui témoigner toute notre sympathie pour toutes ces années passées dans notre école, nous nous retrouverons à la Scie le 6 juillet pour lui dire au revoir. Viendra ensuite le temps des festivités des 13 et 14 juillet (les bulletins d'inscription pour le repas seront distribués dans vos boîtes aux lettres). Nous vous attendons très nombreux comme chaque année. En août, nous retrouverons les arts dans nos granges, de très beaux moments culturels, et nous terminerons nos festivités estivales avec la manifestation du Club du 3ème Âge : le vide grenier.

Voici un très bref aperçu des diverses manifestations sur la commune.

Je ne serai pas plus longue, je vous souhaite à tous et à toutes de très bonnes vacances.

Evelyne MONOT.

Administration locale

Mairie : 1 Place du Souvenir, 21350 Villy-en-Auxois

Tél : 03.80.35.87.18

Port 06 33 53 61 05

Fax : 09.70.60.57.75

E-mail : mairie.villy.en.auxois@wanadoo.fr

Site internet : <http://villyenauxois.free.fr/>

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire :

MONOT Evelyne

1^{er} adjoint :

PORCHEROT Robert

2^{ème} adjoint :

BAUDOT Hugues

3^{ème} adjoint :

CHAVONNAND Laëtitia

Conseillers :

AUZANNEAU Gilles

COMMUNOD Luc

LACHOT Jean-Louis

RACLOT Julie

THIERRY Claire

TOMMY-MARTIN François

PERMANENCE DES ÉLUS

Si vous souhaitez vous entretenir directement avec Mme le Maire, elle est présente aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public de 11h15 à 13h30 (voir ci-dessous). Vous avez également la possibilité de contacter la mairie pour convenir d'un rendez-vous un lundi ou la joindre directement sur son portable au **06.33.53.61.05**

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Secrétaire de Mairie :

JOVIGNOT Johanna

MARDI 14h30 - 17h00

VENDREDI 10h30 - 12h00

La population est priée de respecter les heures et les jours d'ouverture au public.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Soyez les bienvenus ! Nous vous demandons de vous présenter en mairie pour nous indiquer la date précise de votre arrivée et la composition de votre foyer. Si nous ne possédons pas ces renseignements, vous risquez de payer plein tarif pour les services 'Déchets ménagers' et 'Eau'. (Pour votre information, le ramassage des poubelles se fait le mercredi matin). Si vous quittez notre commune, pensez à nous indiquer la date du départ, votre relevé de compteur d'eau et votre nouvelle adresse.

RECENSEMENT

Les adolescents devront se faire **impérativement** recenser en mairie au cours du mois de leur 16^{ème} anniversaire. Ils doivent se munir du livret de famille de leurs parents. Le recensement est **obligatoire**.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

ETAT CIVIL

Décès : Mme TRÉAU Marie Claude le 25 décembre 2014

Mme MARCHAND Gilberte le 22 février 2015

Mme GRANCHAMP Geneviève le 24 mars 2015

Mr WAELTI Max le 8 avril 2015

RAPPEL



■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>



ATTENTION : DÉLAI DE DÉLIVRANCE DES PASSEPORTS ALLONGÉ

En cette période pré-estivale, les demandes de passeports vont augmenter de manière significative.

Si vous prévoyez un voyage à l'étranger, prenez vos dispositions dès à présent :

1. Vérifiez la date d'expiration de votre passeport,
2. Si vous résidez en Côte d'Or, déposez votre demande auprès de l'une des 20 mairies équipées d'une station biométrique :
ARNAY-LE-DUC, AUXONNE, BAIGNEUX-LES-JUIFS, BEAUNE,
CHATILLON-SUR-SEINE, CHENOVE, CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, DI-
JON, FONTAINE-LES-DIJON, IS-SUR-TILLE, LIERNAIS, MIREBEAU-SUR
BEZE, MONTBARD, NUITS-SAINT-GEORGES, QUETIGNY,
SAINT-SEINE-L'ABBAYE, SEMUR-EN-AUXOIS, SEURRE, SOMBERNON et
TALANT.

Le délai de délivrance d'un passeport est actuellement de 4 semaines environ.



Informations communales

ASSISTANTES MATERNELLES AGREES :

Mme Blandine BARRET 06 83 67 80 09
Mme Simone GRAPIN 03 80 35 87 89

TOURNEE DES COMMERCANTS

Le boulanger de Verrey-sous-Salmaise passe au village le mercredi, vendredi et dimanche matin entre 08h00 et 10h00. Vous avez aussi la possibilité d'acheter du pain à l'épicerie.

EPICERIE-POINT POSTE-BAR-TABAC

Chez Astrid GOBLED

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le samedi de 09h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche matin de 09h00 à 12h30

LOCATION SALLE DES FETES, VAISSELLE, TABLES ET BANCS

Pour toute information ou réservation, merci de contacter :

Mlle Laëtitia CHAVONNAND

1 rue du Cloître – 21350 VILLY-EN-AUXOIS

Tél : 03 80 35 83 87 / 06 26 24 73 65

Email : fam.mau.cha@free.fr

Caution demandée : 200 € pour les habitants de Villy-en-Auxois

300 € pour les personnes extérieures de Villy-en-Auxois

SPANC

La plupart des habitants ont reçu la visite du SPANC pour vérification des installations d'assainissement non collectif. Les rapports vous ont été envoyés indiquant si votre installation était conforme ou non conforme, les travaux à réaliser et les délais d'exécution. Pour toutes les personnes qui ont acquis dernièrement une maison sur la commune ou rénové une habitation, la mairie adressera un courrier si les diagnostics n'ont pas été faits. De plus, une autorisation pour rejeter vos eaux usées après traitement dans le réseau d'eau pluviale est obligatoire, la commune vous fournira cette dernière à réception du diagnostic établi et réalisé.

ÉCOLE

L'école ne disposant pas de petite section de maternelle, les parents désirants inscrire leurs enfants dès 2 ans peuvent le faire auprès d'une autre école jusqu'aux 4 ans de l'enfant.

A partir des 4 ans de l'enfant, l'école de Villy en Auxois est en mesure l'accueillir.

L'instruction n'étant pas obligatoire avant 6 ans, la mairie ne délivrera pas de dérogation aux parents qui décident de scolariser leurs enfants ailleurs.

Les communes accueillant les enfants le feront à leur charge.

L'école dispose d'une cantine, dont l'agrandissement devrait débuter en septembre 2015.

Pour le périscolaire, 2 nourrices agréées sont disponibles dans la commune.

Des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) sont mises en place les mardis et vendredis de 15h30 à 17h00 pour le prix de 1,50€ de l'heure. Les enfants devront être inscrits le jeudi de la semaine précédente. Papier d'inscription disponible en mairie.

Cette année l'école compte 33 élèves de 5 niveaux différents répartis en 2 classes :

Classe des petits : Mlle VÉRICEL

Classe des grands : Mme LAFFAGE

Téléphone : 03.80.35.80.93

Horaires :

Lundi et jeudi

09h00-12h00/14h00-17h00

Mardi et vendredi

09h00-12h00/14h00-15h30

Mercredi

09h00-12h00



RESULTATS DE LA DERNIERE ANALYSE



Direction de la Santé Publique
Département Santé Environnement



Préfecture de Côte d'Or

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Dijon, le 8 avril 2015

MADAME LE MAIRE
MAIRIE DE VILLY EN AUXOIS
MAIRIE
21350 VILLY EN AUXOIS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

VILLY EN AUXOIS

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00094959		Prélevé le : jeudi 02 avril 2015 à 11h15
Unité de gestion	0236	VILLY EN AUXOIS	par : LDCO - JEROME DE NARDA
Installation	UDI 001821	VILLY EN AUXOIS	Type visite : D1
Point de surveillance	P 0000002201	BOURG	Type d'eau: T
Localisation exacte		AU CAFE	Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.
Commune		VILLY EN AUXOIS	

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité		Références de qualité	
inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Température de l'eau	9,0 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,40 mg/LCl ₂				
Chlore total	0,54 mg/LCl ₂				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DE LA COTE D'OR, DIJON 2101
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00095808 Référence laboratoire : 15040100800001

Résultats

Limites de qualité		Références de qualité	
inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	1 qualit.				
Saveur (qualitatif)	1 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	1,45 NFU				2,00

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Température de mesure du pH	20,1 °C				
-----------------------------	---------	--	--	--	--

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,7 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	561 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00094959)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

P/le Préfet de la Côte d'Or
et par délégation,
L'ingénieur du génie
sanitaire,
B. MAESTRI.



L'origine de l'eau



Votre réseau est alimenté en eau potable principalement par la SOURCE DE LA MOTTE et la SOURCE DE SAINT CASSIEN, situées sur les communes de VILLY EN AUXOIS et MASSINGY LES VITTEAUX.

LE CONTRÔLE SANITAIRE



Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par l'unité Santé Environnement du Pôle de Prévention et Gestion des Risques et des Alertes Sanitaires de l'Agence Régionale de Santé.
En 2014, 8 prélèvements ont été pratiqués sur l'eau de ce réseau, soit 1311 paramètres recherchés.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



La teneur en fluor étant inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, laissez-la couler avant de la consommer, notamment quand une partie du réseau est en plomb (constructions avant 1955).



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous de conserver un robinet d'eau non traitée pour un usage alimentaire. Faites-le entretenir régulièrement.

Les résultats analytiques détaillés du contrôle sanitaire peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

Pour plus de renseignements

- ☞ Voir votre distributeur dont les coordonnées se trouvent sur votre facture.
- ☞ ARS, Direction de la Santé Publique, Département Santé Environnement : 03.80.41.97.47.
- ☞ Site Internet du Ministère en charge de la Santé : www.eaupotable.sante.gouv.fr

ANALYSE 2014

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

VILLY EN AUXOIS

Exploité par : MAIRIE DE VILLY EN AUXOIS

RÉSULTATS D'ANALYSES 2014

BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

L'eau distribuée par ce réseau est de très bonne qualité bactériologique. (4 analyses conformes sur les 4 réalisées)

DURETÉ (ou TH)

Elle représente la quantité de calcium et de magnésium présente dans l'eau qui est liée à la nature géologique des sols, elle est sans incidence sur la santé.

La dureté s'élève à 32,0 degrés français. Cette eau est dure.

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule.

Maximum mesuré : 0,02 µg/l. (Conformité : 100 %)

L'eau distribuée par ce réseau présente des traces occasionnelles vis à vis des pesticides.

NITRATES

L'excès de Nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l.

La teneur moyenne s'élève à 22,73 mg/l. (Conformité : 100%)

L'eau distribuée par ce réseau a respecté la limite de qualité française vis à vis des nitrates.

pH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté élevée l'eau peut entartrer les canalisations. Si le PH est inférieur à 7, l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le PH est en moyenne de : 7,65.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour la turbidité, l'eau distribuée sur ce réseau est de bonne qualité : sur ce réseau, 100 % d'analyses ont été conformes à la référence de 2 NFU.

CONCLUSIONS

Bactériologie : L'eau distribuée sur ce réseau est de très bonne qualité bactériologique.

Physico-chimie : Cette eau est restée conforme aux limites réglementaires pour les nitrates et pour les pesticides.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLY-EN-AUXOIS

SÉANCE DU 23 JANVIER 2015

Membres du Conseil Municipal : 11
Membres en exercice : 10
Membres présents : 9
Membres votants : 9
Membres absents : 1

Le vingt-trois janvier deux mille quinze à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mlle Evelyne MONOT, Maire.

Étaient présents : Mlles CHAVONNAND Laetitia, MONOT Evelyne, Mme RACLOT Julie, THIERRY Claire, MM. AUZANNEAU Gilles, BAUDOT Hugues, COMMUNOD Luc, LACHOT Jean-Louis, PORCHEROT Robert.

Était excusé : M. TOMMY-MARTIN François

Secrétaire de séance : Mme THIERRY Claire.

PROJET D'EXTENSION DU LIEU INTERGÉNÉRATIONNEL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE le principe de l'opération d'extension du lieu intergénérationnel pour un montant estimatif de 166 847,74 €HT,
- SOLLICITE l'aide de l'État au titre de la DETR, l'aide du Conseil Général et une subvention au titre de la réserve parlementaire,
- AUTORISE Madame le Maire à signer les actes à intervenir après délivrance de l'accusé de réception de dossier complet par les services de la sous-préfecture.

PROJET D'EXTENSION DU LIEU INTERGÉNÉRATIONNEL

Le Maire rappelle le projet d'extension du lieu intergénérationnel et propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE la réalisation du projet d'extension du lieu intergénérationnel,
- APPROUVE le montant estimatif de 166 847,74 €HT pour ce projet,
- DÉFINIT le plan de financement comme joint,
- SOLLICITE le concours financier du Conseil Général dans le cadre du programme "Espaces de rencontres et de loisirs",
- S'ENGAGE à entretenir le local et d'en maintenir l'affectation,
- AUTORISE Madame le Maire à signer les pièces se rapportant au dossier.

MISSIONS SPS ET CONTRÔLE POUR LE PROJET D'EXTENSION DU LIEU INTERGÉNÉRATIONNEL

Madame le Maire présente les propositions reçues pour les missions SPS et de contrôle dans le cadre du projet d'extension du lieu intergénérationnel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de retenir la proposition de DEKRA pour la mission SPS pour un montant de 1 580,00 €
- DÉCIDE de retenir la proposition de ALPES CONTRÔLES pour la mission de contrôle pour un montant de 2 450,00 €
- AUTORISE Madame le Maire à signer les propositions et à effectuer toute démarche en ce sens.

**CAUTION LOGEMENT
COMMUNAL**

M. et Mme MARCH quittent le logement communal le 31 janvier 2015, leur caution doit donc leur être rendue. Le budget communal 2015 n'étant pas encore voté, Madame le Maire propose d'inscrire la somme nécessaire au compte 165 de la section investissement du budget principal 2015, soit 457,35 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'inscrire la somme de 458,00 € au compte 165 du budget principal 2015,
- CHARGE Madame le Maire de faire le mandat correspondant afin de rembourser la caution à M. et Mme MARCH.

**ACHAT D'UNE
NOUVELLE CUISINIÈRE
POUR LA SALLE DES
FÊTES**

La cuisinière de la salle des fêtes étant hors d'usage, Madame le Maire propose d'inscrire une somme au compte 2188 de la section investissement du budget principal 2015 pour l'achat d'une nouvelle cuisinière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'inscrire la somme de 3000,00 € au compte 2188 du budget principal 2015 pour l'achat de la nouvelle cuisinière.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLY-EN-AUXOIS
SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2015

Membres du Conseil Municipal :	11
Membres en exercice :	10
Membres présents :	9
Membres votants :	10
Membres absents :	1

Le vingt février deux mille quinze à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mlle Evelyne MONOT, Maire.

Étaient présents : Mlles CHAVONNAND Laetitia, MONOT Evelyne, Mme RACLOT Julie, THIERRY Claire, MM. AUZANNEAU Gilles, BAUDOT Hugues, COMMUNOD Luc, LACHOT Jean-Louis, PORCHEROT Robert.

Était excusé : M. TOMMY-MARTIN François

Pouvoir : M. TOMMY-MARTIN François a donné pouvoir à M. BAUDOT Hugues.

Secrétaire de séance : Mme THIERRY Claire.

**ORGANISATION DE LA
SEMAINE SCOLAIRE
2015-2016**

Le Maire donne lecture du courrier de l'éducation nationale concernant les nouveaux rythmes scolaires pour l'année 2015-2016. Il est demandé à la commune si elle souhaite modifier l'organisation du temps scolaire par rapport à l'année scolaire 2014-2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de maintenir l'organisation du temps scolaire mis en place pendant l'année scolaire 2014-2015,
- DIT que les Nouvelles Activités Pédagogiques auront toujours lieu le mardi et le vendredi de 15h30 à 17h00.

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE
POUR LES ÉCOLES**

Suite au don de 300 € de M. Paul JADOT, le Maire propose de verser cette somme à la coopérative scolaire pour l'achat et l'aménagement d'un chalet pour les écoles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de verser le don de M. Paul JADOT d'un montant de 300 € en tant que subvention exceptionnelle pour les écoles,
- CHARGE le Maire de faire le mandat correspondant à la coopérative scolaire.

TRAVAUX DE VOIRIE 2015

Madame le Maire présente l'estimation établie par l'ATMO Sombernon pour le programme des travaux de voirie 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de retenir l'estimation suivante pour les travaux de voirie de 2015 :

INVESTISSEMENT :

* Aménagement de trottoirs et parkings, réfection du réseau d'eau pluviale et renforcement de la chaussée en enrobé sur la Place du 11 Novembre pour un montant H.T. de 47 000,00 € soit 56 400,00 €T.T.C.,

- DÉLEGUE la maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Communes du Canton,

- SOLLICITE une aide du Conseil Général soit au titre du FCDT, soit au titre du dispositif "Villages Côte d'Or",

- SOLLICITE une aide au titre des Amendes de Police,

- AUTORISE le Maire à signer les pièces se rapportant au dossier.

FACTURE ATMO

L'étude pour les travaux de voirie 2015 a été réalisée par la société ATMO Sombernon. La facture de 750,00 € est en attente de règlement car le budget primitif 2015 n'a pas encore été voté et aucun montant n'est encore inscrit sur le compte 203. Madame le Maire propose d'inscrire la somme nécessaire au compte 203 de la section investissement du budget principal 2015, soit 750,00 € avant le vote du budget primitif 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'inscrire la somme de 750,00 € au compte 203 - Opération 67 "Travaux de voirie 2015" du budget principal 2015,

- CHARGE Madame le Maire de faire le mandat correspondant.

QUESTIONS DIVERSES

* Dérogation scolaire

Le Conseil Municipal accepte la dérogation scolaire demandée par M. Jérôme MANGONAU ET Mlle CAFAGNA Mélanie, nouveaux habitants au Lotissement de l'Ozerain depuis fin janvier, afin que leurs enfants actuellement scolarisés à Venarey-les Laumes finissent l'année scolaire 2014/2015 dans leur école.

* Devis Dépann'Chaudière

Point reporté à la prochaine réunion.

* Étude sanitaires à la Scie

Le Conseil Municipal décide d'installer des sanitaires au fond du bâtiment « la Scie » dans le local existant. Des devis seront demandés aux entreprises DOS SANTOS Antonio, FAUSSOT Manuel, BHF et FRELET Jean-Marc.

* Abribus

Le modèle d'Abribus présenté par le Conseil Général a été refusé par l'Architecte des Bâtiments de France. Le Conseil Municipal propose d'aménager une partie du local adjacent à la mairie dans lequel est entreposé le matériel communal et de déplacer le matériel communal dans le lavoir situé sur la Place du Pâtis. Le Conseil Municipal décide de demander des devis aux entreprises de maçonnerie citées ci-dessus pour ces travaux.

* Travaux logement écoles

Le Conseil Municipal décide de refaire le sol du logement communal situé au-dessus des écoles pendant qu'il est inoccupé et de faire une visite des lieux afin de déterminer si d'autres travaux seraient à réaliser avant de le remettre en location.

* Foulère

La Foulère aura lieu le samedi 14 mars à 18h30 sur la Place du Pâtis. Des gaufres et du vin chaud seront offerts aux habitants par la commune.

* Élections départementales des 22 et 29 mars 2015

Le Conseil Municipal établit les tours de garde pour les élections départementales qui auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015.

* Remplacement des fenêtres de la salle des fêtes

Le Conseil Municipal décide de demander des devis aux entreprises CHEVALLIER, MAZUÉ et FCS pour le remplacement des fenêtres de la salle des fêtes et la pose de volets roulants.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLY-EN-AUXOIS

SÉANCE DU 10 AVRIL 2015

Membres du Conseil Municipal : 11
Membres en exercice : 10
Membres présents : 9
Membres votants : 9
Membres absents : 1

Le dix avril deux mille quinze à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mlle Evelyne MONOT, Maire.

Étaient présents : Mlles CHAVONNAND Laetitia, MONOT Evelyne, Mme RACLOT Julie, THIERRY Claire, MM. AUZANNEAU Gilles, BAUDOT Hugues, COMMUNOD Luc, LACHOT Jean-Louis, PORCHEROT Robert.

Était excusé : M. TOMMY-MARTIN François.

Secrétaire de séance : Mlle CHAVONNAND Laetitia.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014

Le Conseil Municipal,

BUDGET PRINCIPAL

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Conseil Municipal, sous la Présidence de M. Robert PORCHEROT, 1er Adjoint, à l'unanimité :

BUDGET PRINCIPAL

- APPROUVE le compte administratif du budget principal de l'exercice 2014 dont les résultats à la clôture sont les suivants :

SECTION D'EXPLOITATION : + 273 328,74 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : + 86 518,18 €

SOLDE : + 359 846,92 €

**AFFECTATION DU
RÉSULTAT 2014**

BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mlle MONOT Evelyne, Maire :

- Après avoir voté le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2014,
- Constatant que le compte administratif présente à la section de fonctionnement un excédent cumulé de 273 328,74 €
- Considérant qu'il convient de procéder à l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement, et, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'affecter, ainsi qu'il suit, le résultat cumulé de fonctionnement :

Affectation à l'excédent reporté en section de fonctionnement pour un montant de 216 801,92 €

Affectation en réserve à l'article 1068 de la section d'investissement pour un montant de 56 526,82 €

**VOTE DU BUDGET
PRIMITIF 2015**

BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif principal de l'exercice 2015 dont la balance s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes : 436 065,92 €

Dépenses : 436 065,92 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes : 415 287,00 €

Dépenses : 415 287,00 €

**SUBVENTION 2015 POUR
LA COOPÉRATIVE
SCOLAIRE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- VOTE à l'unanimité une subvention de 1 000 € pour la coopérative scolaire pour l'année 2015.
-

VOTE DES 4 TAXES 2015

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- VOTE à l'unanimité les taux des contributions directes pour l'année 2015 comme suit :

- Taxe d'habitation : 10,81 %

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 8,54 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 30,39 %

- CFE : 12,81 %

**VOTE DU COMPTE DE
GESTION 2014**

BUDGET EAU

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2014**

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Robert PORCHEROT, 1er Adjoint, à l'unanimité :

BUDGET EAU

- APPROUVE le compte administratif du budget du service de l'eau de l'exercice 2014 dont les résultats à la clôture sont les suivants :

SECTION D'EXPLOITATION :	+ 20 571,66 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	+ 19 215,02 €
SOLDE :	+ 39 786,68 €

**VOTE DU BUDGET
PRIMITIF 2015**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif du service eau de l'exercice 2015 dont la balance s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	
Recettes :	45 779,66 €
Dépenses :	45 779,66 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	
Recettes :	25 826,59 €
Dépenses :	25 826,59 €

**PROPOSITION DE
CRÉATION D'UN POSTE
D'AGENT D'ENTRETIEN
SAISONNIER**

Afin d'entretenir les espaces verts de la commune lors de la saison estivale 2015, Madame le Maire propose d'ouvrir un poste d'agent d'entretien saisonnier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DÉCIDE d'ouvrir un poste d'adjoint technique de 2ème classe faisant office d'agent d'entretien saisonnier des espaces verts pour un contrat d'une durée de cinq mois et demi, du 1er mai au 15 octobre 2015 inclus, à raison de 3h00 hebdomadaires,
- ATTRIBUE à ce poste un indice brut de 297 et un indice majoré de 309,
- CHARGE Madame le Maire du recrutement et d'établir le contrat de travail,
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document et à effectuer toute démarche nécessaire en ce sens.

PRIX DE L'EAU 2016

Le Conseil Municipal décide de maintenir le prix de l'eau à 0,78 €/m³ et l'abonnement à 32 €/an pour l'année 2016.

**DÉLÉGATION DE
SIGNATURE DE L'ACTE
D'ATTESTATION DE
PROPRIÉTÉ
IMMOBILIERE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DONNE DÉLÉGATION à Madame le Maire pour signer l'acte d'attestation de propriété immobilière pour l'incorporation de biens présumés sans maître dans le domaine communal.

QUESTIONS DIVERSES

* **Devis GRADOUX**

Le Conseil Municipal accepte le devis de GRADOUX d'un montant de 1 180,00 €HT, soit 1 416,00 €TTC, pour le remplacement à neuf du système de volée de la cloche n° 2.

* **Devis Dépann'Chaudière**

Le Conseil Municipal accepte le devis de Dépann'Chaudière d'un montant de 336,00 €HT, soit 403,20 €TTC, pour la remise en conformité des cuves à fuel du presbytère.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLY-EN-AUXOIS

SÉANCE DU 5 JUIN 2015

Membres du Conseil Municipal : 11
Membres en exercice : 10
Membres présents : 10
Membres votants : 10
Membres absents : 0

Le cinq juin deux mille quinze à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mlle Evelyne MONOT, Maire.

Etaient présents : Mlles CHAVONNAND Laetitia, MONOT Evelyne, Mme RACLOT Julie, THIERRY Claire, MM. AUZANNEAU Gilles, BAUDOT Hugues, COMMUNOD Luc, LACHOT Jean-Louis, PORCHEROT Robert, TOMMY-MARTIN François.

Secrétaire de séance : Mme THIERRY Claire.

AVENANT AU CONTRAT D'HONORAIRES DE MME PASCALE BOUR, ARCHITECTE

Madame le Maire présente l'avenant au contrat d'honoraires de Mme Pascale BOUR, Architecte, pour le projet d'extension du lieu intergénérationnel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE cet avenant d'honoraires d'un montant de 2 741,17 €HT, soit 3 289,41 €TTC, ce qui porte le montant total des honoraires à 14 141,18 €HT, soit 16 969,42 €

- AUTORISE Madame le Maire à signer cet avenant et à effectuer toute démarche nécessaire en ce sens.

PROPOSITION DE CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN SAISONNIER

Afin d'entretenir les espaces verts de la commune lors de la saison estivale 2015, Madame le Maire propose de créer un poste d'agent d'entretien saisonnier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DÉCIDE de créer un poste d'adjoint technique de 2ème classe faisant office d'agent d'entretien saisonnier des espaces verts pour un contrat du 1er juin au 18 octobre 2015 inclus, à raison de 3h00 hebdomadaires,

- ATTRIBUE à ce poste un indice brut de 297 et un indice majoré de 309,

- DÉCIDE d'embaucher M. Alexandre DE CASTRO né le 18 janvier 1988 à Dijon et résidant à Villy-en-Auxois,

- CHARGE Madame le Maire d'établir le contrat de travail,

- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document et à effectuer toute démarche nécessaire en ce sens.

Cette délibération annule et remplace celle du 10 avril 2015.

DEVIS RÉFECTION DU SOL DU LOGEMENT DE L'ÉCOLE

Madame le Maire présente les devis reçus pour la réfection du sol du logement de l'école.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le devis de l'entreprise Antonio DOS SANTOS d'un montant de 6 320,00 €HT, soit 7 584,00 €TTC (voir le carrelage),

- AUTORISE Madame le Maire à signer ce devis et à effectuer toute démarche nécessaire en ce sens.

Les travaux seront à effectuer impérativement pendant l'été et l'entreprise Antonio DOS SANTOS est également chargée des travaux sur le mur de l'école.

DEVIS ABRIBUS

Madame le Maire présente les devis reçus pour la création d'un abribus dans le local communal de la mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le devis de l'entreprise Antonio DOS SANTOS d'un montant de 2 920,00 €HT, soit 3 504,00 €TTC,
 - AUTORISE Madame le Maire à signer ce devis et à effectuer toute démarche nécessaire.
-

**DEVIS LOCAL
COMMUNAL DANS
L'ANCIEN LAVOIR DE LA
PLACE DU PÂTIS**

Madame le Maire présente les devis reçus pour l'aménagement de l'ancien lavoir situé Place du Pâtis en local communal pour entreposer le matériel du cantonnier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le devis de l'entreprise Antonio DOS SANTOS d'un montant de 4 492,00 €HT, soit 5 390,40 €TTC,
 - AUTORISE Madame le Maire à signer ce devis et à effectuer toute démarche nécessaire en ce sens.
-

**SUBVENTION POUR LE
PROJET CIRQUE DE
VILLEBERNY**

Madame le Maire présente la demande de la mairie de Villeberny pour une subvention pour leur projet estival "Stage cirque" dans le cadre de l'appel à projet du pays Auxois-Morvan.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ATTRIBUE une subvention de 200 € sous réserve que le projet aboutisse.
-

Activités sur Villy-en-Auxois

Amicale du 3^{ème} Age

Les réunions se font à la salle des fêtes le vendredi après midi

Mme Anne -Marie PORCHEROT : 03 80 35 86 28

Atelier de peinture adulte

Les ateliers se font le samedi après-midi à Vitteaux.

Bruno CLOGNIER : 03 80 64 68 37

Atelier de peinture (enfants) le samedi matin pendant la période scolaire

Mlle LEGUY : 03 80 72 17 35

QUELQUES DATES À RETENIR À VILLY-EN-AUXOIS

LUNDI 6 JUILLET 2015 à 18h30 à la « Scie »

Départ en retraite de Mme Laffage, directrice de l'école

LUNDI 13 JUILLET 2015 à 19H30

Repas

Feu d'artifice 23 h 30

Bal de la Fête Nationale à « La Scie »

en plein air

MARDI 14 JUILLET 2015 à 16H00

Cérémonie aux monuments aux morts

Vin d'honneur à la scie

Activités et jeux pour enfants et adultes

Buvette, Sandwichs, Frites, Gaufres en vente sur place

SAMEDI 1^{er} AOÛT ET DIMANCHE 2 AOÛT 2015 de 10h00 à 19h00

Evasions DES ARTS

Place du Pâtis à Villy en Auxois

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2015 à 7H00

Vide grenier place du pâtis, organisé par l'association du 3^{ème} âge

Buvette, sandwichs, frites, gaufres en vente sur place

La Foulère

Beaucoup sont venus se réchauffer auprès du feu à l'occasion de la Foulère, où vin chaud et gaufres été offerts.



Trail Somberton-Alesia

Comme chaque année, la commune monte un stand au dessus de Villy sur la voie Romaine et offre boissons, brioches et chocolats aux supporters venus encourager les coureurs. Cette année, la courses tombant à Pâques, une chasse aux œufs a fait la joie des quelques enfants présents.



Fête des voisins



La première fête des voisins s'est déroulée le 30 juin à « La Scie », tous ont pu partager leur repas dans la bonne humeur et la convivialité.



Remerciements

La commune tient à remercier M. SIMON de Chevannay, qui a fait don à l'école de Villy-en-Auxois d'une cabane en bois pour les enfants.



Ainsi qu'à M. Paul JADOT, originaire de Villy, pour son don à la commune, qui a servi à acheter du mobilier et des accessoires pour la cabane.



Info : Pourquoi des bandeaux noirs sur les pancartes de Villy ?

En France, le Parlement discute en ce moment d'une nouvelle organisation des collectivités territoriales : la loi Notre

Concrètement, si ce texte était voté :

- Le maire et le conseil municipal n'auraient plus aucune prise sur les décisions locales désormais prises loin des communes. Les ressources budgétaires seraient asséchées par transfert à l'intercommunalité et de même pour les compétences transférées à l'intercommunalité, sans l'accord des élus communaux, représentants du peuple. Ce changement entraînera une hausse des dépenses publiques ce qui n'est pas notre volonté mais qui s'imposera par perte de proximité
- Le développement de la commune serait décidé ailleurs sans prise en compte de la réalité locale quant au logement, à la construction ou encore à la présence de services ;
- Les communes seraient sous la coupe d'un président d'intercommunalité « tout-puissant » mais éloigné et empêtré dans des considérations politiciennes au lieu d'être rassemblées autour d'un Président gestionnaire de la coopérative communale. La communauté de communes doit rester un outil des communes façonné par elles pour exercer des compétences choisies et non imposées par des personnes ne connaissant pas notre quotidien.
- Seule la taille de la commune serait prise en compte pour définir les politiques publiques et non la gestion de l'espace, des routes ou de l'environnement ;
- La commune serait mise sous tutelle avec un mode d'élection intercommunale au suffrage universel qui démotivera les élus ruraux, souvent bénévoles et de moins en moins nombreux à servir l'intérêt général dans de grandes structures.

- Des intercommunalités (EPCI) fixées à 20 000 habitants.
- des transferts obligatoires de plus en plus nombreux et essentielles tel que l'eau et l'assainissement.

Ce qui veut dire concrètement pour Villy : si cette loi est votée dans son état actuel, la commune passerait en affermage avec un cout de l'eau multiplié par trois pour les usagers.

Plus aucune proximité avec la communauté de commune.

Le monde rural laissé à l'abandon, géré par des personnes qui ne connaissent nullement le milieu, les atouts, le charme de la vie a la campagne.



Informations utiles

DÉCHETTERIE DE VITTEAUX

Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi	14h30 à 18h00
Mercredi	14h30 à 18h00
Samedi	08h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 Mars

Lundi	14h30 à 17h00
Mercredi	14h30 à 17h00
Samedi	09h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Déchets acceptés à la déchetterie de Vitteaux

- Métaux
- Papiers, carton
- Bois (ouvré, meubles, menuiseries...)
- Déchets verts de jardin (branchages, herbe...)
- Gravats, inertes, en petites quantités (pierre, béton, brique)
- Huiles de vidange, batteries automobiles, pneus de véhicules légers
- Déchets ménagers spéciaux : - piles, aérosols, néons et ampoules
- Produits ménagers, produits toxiques de bricolage, de jardinage
- Produits électriques et électroniques (informatique, téléphonie, électroménager)
- Gros emballages (mousse, film plastique, polystyrène expansé)
- Jouets, objets en plastique...

Tous les déchets apportés au point d'apport volontaire doivent être triés et mis dans les bacs correspondants. Merci de ne pas déposer vos sacs poubelles au pied de ces derniers.

Pour recycler il faut trier
Points d'apport volontaire
Ce que l'on peut mettre :

Communauté de Communes du CANTON de VITTEAUX

BRIOQUES ALIMENTAIRES
Bon vide de leur contenu

BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
Bon vide de leur contenu

LES CARTONNETTES
Les gros cartons sont à déposer à la déchèterie

BOITES DE CONSERVE, DE BOISSON, BARQUETTES ALUMINIUM ET AEROSOLS
Bon vide de leur contenu

JOURNAUX - MAGAZINES - PROSPECTUS
Sans les pochettes plastiques

BOUTELLES, CANETTES, POTS EN VERRE
Bon vide de leur contenu et sans liquide

LES INDESIRABLES

à mettre dans votre poubelle traditionnelle

à apporter à la déchèterie

En cas de doute, contactez la Communauté de Communes du Canton de Vitteaux au 03 80 49 65 66

Information des retraités sur un dispositif expérimental de Veille et d'Accompagnement Social

La CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail) Bourgogne et Franche-Comté vous informe du lancement, à compter du mois de mai 2015 et jusqu'au début de l'année 2016, d'un dispositif expérimental de veille et d'accompagnement social à destination des retraités.

Ce dispositif expérimental s'appuie sur une démarche partenariale innovante visant à toucher un public âgé de plus de 70 ans, ressortissants du régime général (CARSAT).

Dans ce cadre, en partenariat avec La Poste et ses facteurs, les personnes retraitées concernées bénéficieront, si elles le souhaitent :

- d'un échange avec leur facteur (tous les trimestres),
- d'un questionnaire plus détaillé pour celles dont la situation le nécessiterait.

L'objectif du dispositif est de permettre aux publics un meilleur accès aux droits et prestations existantes.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
LA DIRECTRICE RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Dijon, le 30 avril 2015

IBIS PLACE DE LA BANQUE
21012 DIJON CEDEX

Téléphone : 03 80 59 26 00

drfp21@dgifp.finances.gouv.fr

Mesdames et Messieurs les Maires,

Afin de tenir compte du développement de nouveaux modes de contact à distance, plus modernes et plus accessibles, la direction régionale des Finances publiques de la région Bourgogne et du département de la Côte-d'Or a décidé de modifier les horaires d'ouverture de ses centres des Finances publiques.

A compter du 1^{er} juin 2015, les horaires applicables pour l'ensemble des services des Finances publiques de la Côte-d'Or sont détaillés en annexe de ce courrier.

L'arrêté préfectoral n°2015.105-001 du 15 avril 2015, publié en date du 20 avril, a été pris en ce sens et sera affiché dans les locaux des services concernés.

Afin de continuer à répondre à l'ensemble des besoins et attentes des contribuables, le site **impots.gouv.fr**, accessible 24h/24 et 7jrs/7, délivre toutes les informations fiscales nécessaires et permet aux usagers (particuliers, professionnels, collectivités locales et partenaires) d'effectuer en ligne l'essentiel de leurs démarches.

Les usagers particuliers comme les professionnels peuvent également joindre le **Centre Impôts Service** sur une plage horaire étendue : du lundi au vendredi, de 8 heures à 22 heures et le samedi, de 9 heures à 19 heures, hors jours fériés, au **0 810 467 687** ou **0 810 IMPOTS** (coût moyen à 6 centimes d'euro la minute, hors coût d'interconnexion éventuel de son opérateur).

Le guichet reste à la disposition de nos usagers qui souhaitent se déplacer, notamment pour les situations les plus complexes. Les services locaux peuvent également être contactés par téléphone, courriel ou courrier aux coordonnées portées sur les documents adressés par les services des Finances publiques.

Je vous remercie de bien vouloir relayer le plus largement possible cette information auprès de vos administrés. Une campagne d'affichage est d'ores et déjà en place dans les centres des finances publiques concernés.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, l'expression de ma considération distinguée.


Gisèle RECOR
Administratrice générale des Finances publiques

ANNEXE

Nouveaux horaires des Centres des Finances Publiques du département de la Côte-d'Or à compter du 1^{er} juin 2015

AUXONNE	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h
BEAUNE	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h Fermeture les mardi et jeudi après-midi
CHATILLON-SUR-SEINE	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h
CHENOVE	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h Fermeture le mercredi après-midi
DIJON	Service de Direction	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h Fermeture le mercredi après-midi
	Centre des Finances Publiques – rue de la Boudronnée	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h
	Trésorerie Dijon Banlieue et Amendes	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h Fermeture le mercredi après-midi
	Trésorerie Dijon Municipale	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h Fermeture le mercredi après-midi
	Trésorerie Dijon CHU	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h Fermeture le mercredi après-midi
	Trésorerie OPH de Dijon	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h
	Paierie Départementale	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h
	Paierie Régionale	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h
FONTAINE FRANCAISE	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h15
GENLIS	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h15
GEVREY-CHAMBERTIN	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h
IS-SUR-TILLE	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h
MIREBEAU-SUR-BEZE	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h
MONTBARD	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h
NOLAY	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h15
NUITS-SAINT-GEORGES	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h
PONTAILLER-SUR-SAONE	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h15
POUILLY-EN-AUXOIS	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h15
RECEY-SUR-OURCE	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h15
SAINT JEAN-DE-LOSNE	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h15
SAULIEU	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h15
SELONGEY	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h15
SEMUR-EN-AUXOIS	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h
SEURRE	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h15
SOMBERNON	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h15
VENAREY LES LAUMES	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h
VITEAUX	Centre des Finances Publiques	Du lundi au vendredi, de 9h à 12h15



TU VEUX DEVENIR UN JEUNE SAPEUR POMPIER ?

**Vous avez entre 12 et 14 ans,
Vous êtes sportif, dynamique et motivé, vous avez l'esprit d'équipe,
Vous habitez à moins de 7 minutes d'un centre d'incendie et de secours
Rejoignez les Jeunes Sapeurs Pompiers de Saint Seine l'Abbaye**

Pour plus de renseignements, contactez Mr DUTHU Jérémy au 0629679555

Clôture des dossiers fin août 2015



Groupement des Professionnels de Santé de l'Auxois- Morvan

38 rue Hubert Languet 21350 Vitteaux

❖ Votre situation et/ou celle de vos proches devient difficile à domicile. Vous, ou un de vos proches est hospitalisé, et vous souhaitez une aide pour organiser le retour à domicile :

- nous vous informons que le Groupement des Professionnels de Santé de l'Auxois-Morvan propose l'intervention à domicile d'une infirmière coordinatrice afin de pallier toute perte d'autonomie (ponctuelle ou durable).
- L'objectif étant que l'infirmière coordonne le travail des différents professionnels de santé et sociaux (pour tout ce qui concerne les dispositifs financiers : Mutuelle, APA, CARSAT...), en fonction de la problématique des personnes dans le but de les maintenir dans leur cadre de vie.
- L'infirmière organisera la prise en charge des soins avec les professionnels de santé de votre choix.
- **Cette activité est financée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et ne nécessitera aucun règlement de votre part.**



Pour contacter l'infirmière coordinatrice de votre secteur :
Mme Annick POTTIER : 07 78 07 51 02

❖ Votre médecin traitant vous a prescrit une Mesure Ambulatoire de la Tension Artérielle (MAPA) ou un holter rythmique :

Vous pouvez le faire poser gratuitement au bureau du GPSAM, situé 38 rue Hubert Languet 21350 Vitteaux.

Prendre rendez-vous au secrétariat du GPSAM : 03 80 42 95 60

Nos bureaux sont ouverts le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 17h30.

Mercredi et vendredi accueil sur rendez-vous.

Saint-Denis, le 05 mai 2015

076259/0012897 795COMFR



M10 1317 413 0016239 00067 X



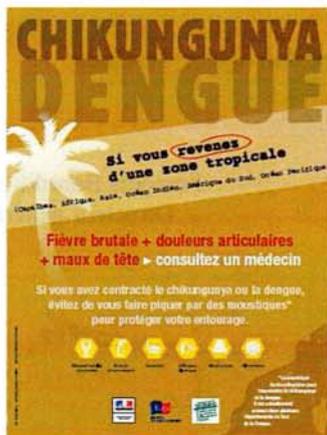
MAIRIE VILLY EN AUXOIS
M LE MAIRE
RUE DE L EGLISE
21350 VILLY EN AUXOIS

Objet : Prévention du chikungunya et de la dengue en France Métropolitaine

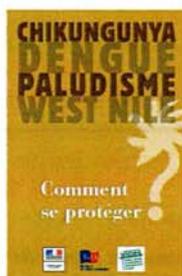
Madame, Monsieur,

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) renouvelle la diffusion des documents d'information dans le cadre des actions de lutte contre le risque de dissémination de la dengue et du chikungunya, deux maladies à transmission vectorielle, en France métropolitaine.

Cette campagne d'information comprend :



Une affiche qui alerte les voyageurs rentrant d'une zone d'endémie sur les symptômes de ces maladies. En cas d'apparition de ces symptômes, elle les invite à consulter un médecin et à se protéger des piqûres de moustiques ;



Un dépliant destiné aux voyageurs en partance pour des zones où sévissent des maladies vectorielles. Il délivre des conseils pour se protéger des piqûres de moustiques et également, lors de leur retour en métropole, la conduite à tenir en présence de symptômes évocateurs de maladie vectorielle.

Numéros utiles

POMPIERS		18
SAMU		15
GENDARMERIE		03 80 33 95 95
ECOLE PRIMAIRE DE VILLY EN AUXOIS		03 80 35 80 93
COLLEGE DE VITTEAUX		03 80 49 61 18
INFIRMIERS ET SOINS A DOMICILES		
Cabinet POTTIER, DOS SANTOS et FIGUEROA	Place Dr Quignard, Vitteaux	03 80 49 60 64
Henri DAMIENS	Rue Fontaine Verrey sous Salmaise	03 80 35 86 24
PHARMACIE		
Pharmacie MATHIOT	Place Dr Quignard, Vitteaux	03 80 49 60 48
MEDECINS		
Dr Corinne CORDUANT	Hôpital local Vitteaux	03 80 49 64 11
Dr Christophe JACQUET	Hôpital local Vitteaux	03 80 49 64 11
Dr Jacques LACHARME	4 Place Dr Quignard Vitteaux	03 80 49 67 54
Dr Philippe MOULIN	4 Place Spontin Vitteaux	03 80 49 66 45
Dr Agnès MULLER	Verrey sous Salmaise	03 80 35 81 60
DENTISTE		
Dr Olivier LANDEL	6 rue Edmé Millot Vitteaux	03 80 33 90 92
KINESITHERAPEUTE		
Mr Antoine LARGY	32 rue hôtel de ville Vitteaux	03 80 33 90 60
SAGE FEMME		
Mme CROUZY		03 80 49 60 64 06 33 60 64 58
PEDICURE		
Mme KWO Anne Sophie	2 route de la justice, Vitteaux	03 80 33 08 73
HOPITAL LOCAL	Vitteaux	03 80 33 91 91
MAISON DE RETRAITE		
'La Beaussière'	Rue Guéniot, Vitteaux	03 80 33 91 96
MAISON DE CONVALESCENCE		
'La Fougère'	12 chemin Chaumont, Vitteaux	03 80 33 97 00
ASSISTANTE SOCIALE		
Permanence de l'assistance sociale sur rendez-vous à la salle basse de la mairie		
Mlle ROCHE		03 80 63 35 61
AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)		
Mme FERRARA	25 Rue de l'hôtel de ville	03 80 49 69 80
Permanences:		
- lundi de 14h00 à 18h00		
- vendredi de 14h00 à 18h00		
L'ADMR propose plusieurs services à la personne - portage des repas à domicile, aides ménagères, etc. En		

parallèle, DOMICILE SERVICES propose du personnel pour les petits travaux (jardinage, ménage, secrétariat, par exemple).

Domicile Services : mercredi de 10h00 à 12h00

PERCEPTION DE VITTEAUX

Lundi au vendredi - 09h00 à 12h15

OFFICE DE TOURISME 16 rue Hubert Languet, 21350 VITTEAUX 03 80 33 90 14

VETERINAIRES

Dr DANCKAERS 2bis Route de la Justice 21350 VITTEAUX 03 80 49 65 11

Dr GENTIL

Dr DUREUIL Verger du Moulin 21350 SAFFRES 03 80 49 63 00

Activités et sorties dans le canton

VITTEAUX

Marché :

Tous les vendredis matin, Place du Docteur Quignard

Bibliothèque :

Rue de l'hôtel de ville

Ouverture toute l'année (sauf les jours fériés)

Le lundi de 15h30 à 18 h 30	Catherine Landel
Le mercredi de 15 h à 18 h	Marguerite Meussot – Huguette Fleurisson
Le jeudi de 15H30 à 18 h 30	Catherine Picquet – Denise Bailly
Le samedi de 10 h à 12 h	Raymonde Vantelot – Roger Froidurot

Cinéma :

Salle Gueniot, Rue Gueniot

Projection tous les quinze jours les vendredis soirs et pendant les vacances scolaires.

Sport :

ESPV (Badminton-Handball) MORIN Florent www.espv21.asso-web.com	5rue du Truchot Vitteaux	03 80 49 61 51
Foot site Philippe MUNIER	Rue de Cessey	0679541468
Gymnastique GAURE Isabelle	Rue du Grenier à Sel	03 80 49 69 28
Judo club Roger FROIDUROT	 Rue de l'Hotel de ville	 03 80 49 60 62
Tennis DUREUIL Jean Pierre	Saffres	03 80 49 63 00
Société des Courses SAUVADET Brigitte	Rue Edmé Millot	03 80 33 95 00
Société de Chasse LUCOTTE Christian	Rue de Cessey	03 80 49 60 83
Truite de la Brenne BEAUX Robert	21350 Vesvres	03 80 49 62 94
Vitteaux Jumping SAUVADET Brigitte	Rue Edme Millot	03 80 33 95 00

ARNAY SOUS VITTEAUX

Parc de l'Auxois :

Ouvert tous les jours jusqu'au 11 novembre 2015, dimanches et jours fériés compris.
De 10 h 00 à 18 h 00 : février, mars, octobre et novembre. (Cafétéria fermée)
De 10 h 00 à 19 h 00 : d'avril à septembre.

SAFFRES

Escalade :

Site de Saffres : 400 voies sportives – hauteur 30 m maximum.
Difficulté 2 à 8b. Sanitaires et barbecue (parking du bas). Accès libre
Topoguide en vente à l'Office de Tourisme

FLAVIGNY SUR OZERAIN

Visite gratuite de la fabrique de bonbons à l'anis :

Du lundi au vendredi 9h00/11h00
Fermé les week-ends, les jours fériés et pendant les vacances de Noël.

SORTIES

SAMEDI 20 JUIN 2015 à partir de 20h30
CONCERT DE L'UNION VITTELLIENNE
A Saint-Thibault
Libre participation

DIMANCHE 21 JUIN 2015 de 10h00 à 19h00
FETE DE LA PECHE
Etang de Saint-Thibault
De 8 à 13€ avec repas adultes et enfants

DU MARDI 2 JUIN AU MARDI 30 JUIN 2015

EXPOSITION HUILES ET ACRYLIQUES

De 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 à l'office de tourisme de Vitteaux

JUSQU'AU 30 JUIN 2015

PORTRAITS D'OBJETS CHRISTIANE COTE COLISSON

Les week-ends de 14h00 à 18h00 au Château de Sainte Colombe en Auxois

JUSQU'AU 30 JUIN 2015

VOYAGES BLEUS, DU JEAN A L'INDIGO

Les week-ends de 14h00 à 18h00 au Château de Sainte Colombe en Auxois

Tarif de base 5€

DIMANCHE 5 JUILLET 2015 à partir de 14h00

COURSES HIPPIQUES

Hippodrome de Vitteaux/Marcilly

Tarif de base 5€/ tarif réduit 2.50€

MERCREDI 15 JUILLET à 22h00

MERCREDI 22 JUILLET 2015 à 22h00

SAMEDI 1 AOUT 2015 à 22h30

BALADE NOCTURNE COMMENTEE

Office de tourisme de Vitteaux

SAMEDI 25 JUILLET à partir de 10h00

CONCOURS DE PETANQUE

Terrain de foot de Vitteaux

10€ la doublette

DU 2 JUILLET AU 31 JUILLET 2015 de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30

EXPOSITION DE PEINTURE PAR BLIPO

Office de tourisme de Vitteaux

SAMEDI 1^{er} AOUT 2015

FETE DE LA BRIOCHE

Place du Dr Quignard à Vitteaux

DIMANCHE 2 AOUT 2015 à partir de 14h00

COURSES HIPPIQUES

Hippodrome de Vitteaux/Marcilly

Tarif de base 5€

Tarif réduit 2.50€

DIMANCHE 2 AOUT 2015

MARCHE DE POTIERS ET VIDE GRENIER

Château de Sainte Colombe en Auxois

DIMANCHE 9 AOUT 2015

VIDE GRENIER

Parc municipal de Vitteaux

Tarif exposants 1.50€ le ml

MERCREDI 12 AOUT 2015 à partir de 14h00 à l'église

MERCREDI 19 AOUT 2015 à partir de 14h00 à l'église

RANDO DECOUVERTE DE THOREY

Tarif de 6€, gratuit pour les moins de 12 ans

SAMEDI 15 AOUT ET DIMANCHE 16 AOUT 2015

RENDEZ VOUS DE LA NATURE ET DU CHIEN COURANT

Marcilly et dracy

SAMEDI 22 AOUT 2015 de 9h00 à 17h00

RANDO PATRIMOINE à Charny

Tarif de 5€, gratuit pour les moins de 16 ans

DIMANCHE 30 AOUT 2015

VIDE GRENIER ET MARCHE DE PRODUCTEURS

Beurizot

JUSQU'AU 30 AOUT 2015 tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 (Dimanche de 10h00 à 12h00)

EXPOSITION DE PEINTURE DE JULIAN

Office de tourisme de Vitteaux

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015

CONCOURS DE PECHE

Etang de Saint-Thibault

Tarif de 10€

SAMEDI 3 OCTOBRE 2015 à 14h45 pour les 5kms et 15h30 pour les 10.180kms

FOULEES VITTELLIENNES

Hippodrome de Vitteaux/Marcilly

Tarif de 8€ avant le 3 octobre 2015 sur place de 10€

Quelques sorties en Côte d'Or

JUIN

- Saint Jean de Losne du 20 au 21 Juin 2015

45^{ème} pardon des Mariniers

JUILLET

- Dijon (Zénith) les 10 et 11 Juillet 2015 à partir de 17h00

Oeno Music Festival

- Alise Sainte Reine les 25 et 26 Juillet 2015

Les nuits Peplum d'Alesia

- Beaune du 03 au 25 Juillet 2015

Festival International d'Opéra Baroque et Romantique de Beaune

- Nuits Saint Georges du 7 au 11 Juillet 2015 tous les jours à 20h30

Festival Sons d'une Nuits d'été

AOUT

- Saulieu du 6 au 9 Aout 2015 après-midi et soirées

Nuits Cajun et Zydeco de Saulieu

- Saulieu du 21 au 23 Aout 2015

Fête du Charolais

- Bèze les 15 et 16 Aout 2015

Fête de l'andouille et des cornichons

SEPTEMBRE

- Dijon le 6 Septembre 2015 entre 08h00 et 12h00

Dijon Vélotour

- Alise Sainte Reine le 26 Septembre 2015

Alésia trail 2015

- Dijon du 19 au 27 Septembre 2015

Festival International de Musique Mécanique de Dijon 2015

- Vougeot les 26 et 27 Septembre 2015 de 09h30 à 18h00

Livres en Vignes

Vides greniers en Côte d'Or

Samedi 27 Juin 2015

- **Dijon (21)** 4ème vide-greniers solidaire Vide-greniers et marché aux puces

Dimanche 28 Juin 2015

- **Chazilly (21)** 4ème vide grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Époisses (21)** 15e vide grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Fresnes (21)** 3e vide grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Pagny-la-Ville (21)** VIDE GRENIER ET ARTISANAT des bords de saone Vide-greniers et marché aux puces
- **Prâlon (21)** Vide grenier dans les rues du village Vide-greniers et marché aux puces
- **Soirans-Souffrans (21)** Broc et Puces de SOIRANS Vide-greniers et marché aux puces
- **Sombernon (21)** Vide grenier , exposition + animation et jeux **Vide-greniers et marché aux puces**
- **Spoyn (21)** Vide grenier Vide-greniers et marché aux puces

Samedi 4 Juillet 2015

- **Chenôve (21)** 1ères Puces des Couturières Vide-greniers et marché aux puces
- **Essey (21)** vide grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Nuits-Saint-Georges (21)** Vide grenier Vide-greniers et marché aux puces

Dimanche 5 Juillet 2015

- **Chivres (21)** 16ième Vide-greniers et 6ième Rétromotors Vide-greniers et marché aux puces
- **Cirey-lès-Pontailier (21)** Vide-grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Gevrey-Chambertin (21)** Vide grenier du lac de sathenay Vide-greniers et marché aux puces
- **Is-sur-Tille (21)** Vide greniers du Judo Club Isois Vide-greniers et marché aux puces
- **Les Maillys (21)** vide grenier des chasseurs Vide-greniers et marché aux puces
- **Lignerolles (21)** Vide grenier annuel (1ère édition) Vide-greniers et marché aux puces
- **Meursault (21)** Vide-greniers de l'AMQH à Meursault Vide-greniers et marché aux puces
- **Montbard (21)** Vide Grenier et Vente au Déballage (Sauf ALIMENTAIRE) Vide-greniers et marché aux puces
- **Nuits-Saint-Georges (21)** Vide grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Saint-Seine-sur-Vingeanne (21)** Vide grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Vaugimois (21)** 4ème vide grenier de Vaugimois+ Marché artisanal Vide-greniers et marché aux puces
- **Villebichot (21)** vide-grenier de l'association Sauvegarde du Patrimoine Vide-greniers et marché aux puces

Dimanche 12 Juillet 2015

- **Couchey (21)** vide-grenier mensuel 2ème dimanche Vide-greniers et marché aux puces

- **Semur-en-Auxois (21)** Pucés semuroises Vide-greniers et marché aux pucés

Mardi 14 Juillet 2015

- **Saint-Apollinaire (21)** vide grenier du 14 juillet Vide-greniers et marché aux pucés

Dimanche 19 Juillet 2015

- **Bard-le-Régulier (21)** Vide grenier des amis de bar Vide-greniers et marché aux pucés
- **Dijon (21)** Vide Grenier Vide-greniers et marché aux pucés
- **Marigny-lès-Reullée (21)** vide greniers dans le village Vide-greniers et marché aux pucés
- **Seurre (21)** Troc broc pucés Vide-greniers et marché aux pucés

Dimanche 26 juillet 2015

- **Champeau (21)** Vide grenier Vide-greniers et marché aux pucés
- **Fontaines-en-Duesmois (21)** Vide-greniers Vide-greniers et marché aux pucés
- **La Rochepot (21)** Troc pucés Vide-greniers et marché aux pucés
- **Montberthault (21)** Vide-grenier, fête du village **Vide-greniers et marché aux pucés**
- **Nan-sous-Thil (21)** vide grenier Vide-greniers et marché aux pucés

Samedi 1^{er} Aout 2015

- **Baigneux-les-Juifs (21)** Vide-greniers / Brocante Vide-greniers et marché aux pucés

Dimanche 2 Aout 2015

- **Auxonne (21)** Vide greniers Vide-greniers et marché aux pucés
- **Barbirey-sur-Ouche (21)** Vide-grenier de Barbirey-sur-Ouche Vide-greniers et marché aux pucés
- **Gevrey-Chambertin (21)** Vide grenier du lac de sathenay Vide-greniers et marché aux pucés
- **Saint-Germain-de-Modéon (21)** vide greniers de la fête patronale Vide-greniers et marché aux pucés
- **Saint-Jean-de-Losne (21)** Vide-greniers . Vide-greniers et marché aux pucés
- **Sainte-Marie-la-Blanche (21)** pucés Vide Grenier Vide-greniers et marché aux pucés

Dimanche 9 Aout 2015

- **Corpeau (21)** vide greniers au coeur du village Vide-greniers et marché aux pucés
- **Couchey (21)** vide-grenier mensuel 2ème dimanche Vide-greniers et marché aux pucés
- **Saint-Sauveur (21)** foire à tout et artisanale Vide-greniers et marché aux pucés

Samedi 15 Aout 2015

- **Blagny-sur-Vingeanne (21)** Vide grenier Vide-greniers et marché aux pucés
- **Mont-Saint-Jean (21)** grand marché aux pucés Vide-greniers et marché aux pucés
- **Puligny-Montrachet (21)** Vides Greniers du Montrachet Vide-greniers et marché aux pucés

Dimanche 16 Aout 2015

- **Nogent-lès-Montbard (21)** vide-grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Seurre (21)** Vide greniers Vide-greniers et marché aux puces

Dimanche 23 Aout 2015

- **Chazeuil (21)** Vide-grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Jeux-lès-Bard (21)** Vide-grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Longvic (21)** Vide greniers FNACA LONGVIC Vide-greniers et marché aux puces
- **Quincey (21)** vide-grenier, brocante Vide-greniers et marché aux puces

Dimanche 30 Aout 2015

- **Auxonne (21)** Les puces des Harlequinzes Vide-greniers et marché aux puces
- **Brazey-en-Plaine (21)** Vide grenier du HBCIS Vide-greniers et marché aux puces
- **Charentois (21)** Vide greniers de l'aspa Vide-greniers et marché aux puces
- **Châtellenot (21)** Vide grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Dijon (21)** Second vide Grenier du Dijon Hockey Club Vide-greniers et marché aux puces
- **Épagny (21)** Vide-greniers Vide-greniers et marché aux puces
- **Saint-Seine-en-Bâche (21)** Vide grenier organisé par le Rallye Saint Seinois Vide-greniers et marché aux puces
- **Varois-et-Chaignot (21)** Vide-greniers, brocantes Vide-greniers et marché aux puces

Samedi 5 Septembre 2015

- **Châtillon-sur-Seine (21)** Vide grenier et marché artisanal Vide-greniers et marché aux puces

Dimanche 6 Septembre 2015

- **Arnay-le-Duc (21)** Vide grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Aubigny-en-Plaine (21)** Vide Grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Cheuge (21)** vide greniers Vide-greniers et marché aux puces
- **Échevannes (21)** 12ème vide grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Genlis (21)** vide grenier / brocante GENLIS Vide-greniers et marché aux puces
- **Gevrey-Chambertin (21)** Vide grenier du lac de sathenay Vide-greniers et marché aux puces
- **Longvic (21)** Vide grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Montigny-sur-Vingeanne (21)** Le grenier de montigny Vide-greniers et marché aux puces

Dimanche 13 Septembre 2015

- **Comblanchien (21)** Vide grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Couchey (21)** vide-grenier mensuel 2ème dimanche Vide-greniers et marché aux puces
- **Dijon (21)** Vide grenier 1ere compagnie d'arc dijon Vide-greniers et marché aux puces
- **Marcenay (21)** Vide-greniers Vide-greniers et marché aux puces
- **Poncey-lès-Athée (21)** Vide-grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Quétigny (21)** Vide grenier des allées cavalières Vide-greniers et marché aux puces
- **Trouhans (21)** Vide grenier sports et détente Vide-greniers et marché aux puces

- **Villy-en-Auxois (21)** amicale 3e âge Vide-greniers et marché aux puces

Samedi 19 Septembre 2015

- **Dijon (21)** grand vide-grenier solidaire Wilson-Parc Vide-greniers et marché aux puces

Dimanche 20 Septembre 2015

- **Autricourt (21)** vide-greniers Vide-greniers et marché aux puces
- **Bellenod-sur-Seine (21)** 4ème vide grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Chevigny-Saint-Sauveur (21)** 17ème vide greniers des particuliers Vide-greniers et marché aux puces
- **Corcelles-les-Monts (21)** Vide Grenier de Corcelles les monts Vide-greniers et marché aux puces
- **Louesme (21)** 4e vide grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Noiron-sous-Gevrey (21)** Vide grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Pontailleur-sur-Saône (21)** 3ème Vide-Greniers du Club de Basket de Pontailleur-Mirebeau Vide-greniers et marché aux puces
- **Seurre (21)** Troc broc puce Vide-greniers et marché aux puces

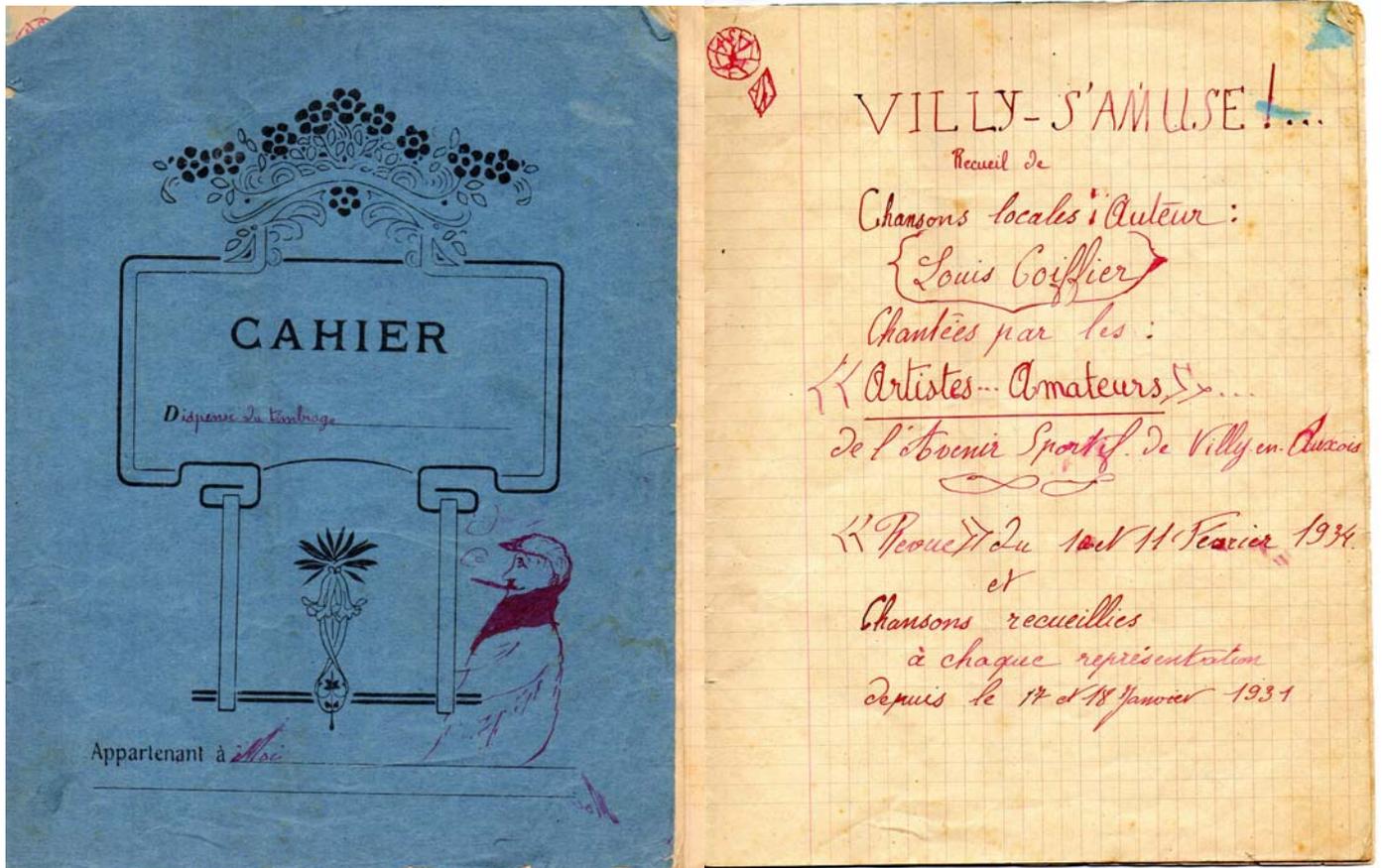
Dimanche 27 Septembre 2015

- **Brazey-en-Plaine (21)** Vide grenier du HBCIS Vide-greniers et marché aux puces
- **Dijon (21)** organisé par l'USCD Football Vide-greniers et marché aux puces
- **Dijon (21)** Vide grenier du VELODROME DE DIJON Vide-greniers et marché aux puces
- **Longchamp (21)** brocante vide grenier Vide-greniers et marché aux puces
- **Longecourt-en-Plaine (21)** 6 ème vide-greniers **Vide-greniers et marché aux puces**
- **Oisilly (21)** vide-greniers Vide-greniers et marché aux puces



Souvenirs

Cahier de chansons de Monsieur Louis Coiffier, instituteur à Villy en Auxois



2
Chanson du secrétaire de Mairie
(air: Si tu ne veux pas que ta femme t'embête)

I Couplet

C'est moi, vous le savez,
Lui suis le secrétaire
Et dès que vous avez
Affaire à Monsieur le Maire
Vous venez aussitôt.
Me confier vos maux
Et me prier d'agir
Afin de réussir

Refrain

Si quelque chose vous embête
N'y vous gênez pas, n'y vous gênez pas.
Si quelque chose vous embête
N'y vous gênez pas, j'suis là pour ça.

II Couplet

Je connais les dossiers
Et tout la pap'asse
J'inscris chevaux, bœufs
Des soldats de la classe
Et vous les nouveaux-nés
Sur des papiers timbrés
Les chiens et les autos
Les mariés en paillets

III

Je connais des secrets
Extra et ordinaires
Et j'écris au préfet
Aux ministres, aux maires
Aussi embarrassé très bien placé
Pourtant embarrassé
Je crie à nos Elus
« Classez, n'en jetez plus »

Fin